

**1722 Dépenses pour établir un cordon sanitaire à Coursegoules lors de la dernière grande peste arrivée de Marseille**

Texte à transcrire : (Première page seulement)

AD06 E dépôt 64, GG

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9

État Des Dépenses que La somm<sup>te</sup> de  
Coursegoules vignerie s'est yaulta  
faictes au sujet de La contagion  
aux années mil sept cent vingt  
mil sept cent vingt un, Jusques  
au mois d'aoust de La presente  
année 1722, Dressé ensuite des  
ordres de Messieurs Les procureurs  
Du pays



10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

Ensuite de L'ordonance de M<sup>le</sup> Le marquis  
de faitus du 16. 7<sup>bre</sup> 1720; attendu que  
Le Lieu de Fourcyoulles a un faux Bourg  
ou soit un de hors Compose. Et habité par  
Trante habitant Et apres la visite faite  
par monsieur Le baron de moians  
Comandant de La viguerie La Comm<sup>te</sup> fit  
faire une palissade qui Entoure le faux  
Bourg. Et ayé pour La dependance de La  
palissade Et pour La bastisse a fermer  
deux portes du lieu Et des autres avenues  
Deux Centz Livres sixz 200<sup>ts</sup>